

**Le Maire
et l'équipe municipale
de CHAMPIS
vous présentent
leurs meilleurs vœux
pour l'année 2018.**





LA POPULATION

La population

Une évolution positive + 16,45 %
entre 2008 et 2018 :

535 habitants en 2008,
599 en 2012,
606 en 2015,
612 en 2016
621 au 1 er janvier 2017
623 au 1 er janvier 2018 dont



380 logements d'habitation : 253 résidences principales et 127 résidences
secondaires

Prospective : 710 habitants en 2028

Etat-civil 2017

Ils sont nés

7 naissances

- Mayrone Jean-Michel GERDY
le 13 Janvier
- Emma Danielle Florentine
MORFIN le 03 Avril
- Emie Eloïse LOURD
le 21 Avril
- Soën DECLARON
le 24 Avril
- Ethan Henri Jean MOUNIER
le 25 Avril
- Vanessa Léonie Véronique
MAZABRARD le 09 Juin
- Naëlle Ghislaine Madga Jennifer
MEUNIER NAPOLEON
Le 01 Octobre

Ils se sont mariés

4
mariages

- Bernard BAUDELET et Martine
BUISSERET le 2 Mars
- Benoit RUEGGER et Nadine
POMMARET le 01 Avril
- Catherine RISCH et Janine
GAILLARD le 09 Décembre
- Pascal LORENTE et Pascaline
TROUILLOT le 16 décembre

Ils nous ont quittés

- Magali TERUEL épouse
ABANOZIAN le 11 mai

Paul-Arthur MUNCK et
Véronique VINCENT
PACS enregistré le 5 janvier 2018

Ils se sont PACSES

- Anthony VACHER et Gladys BERTRAND le 09 Décembre
- Xavier DROGUET et Aurélie ABONNAT le 22 décembre





L'URBANISME

Urbanisme

	2013	2014	2015	2016	2017
Déclaration préalable	12	5	15	6	14
Permis de construire	4	6	9	12	4
Certificat d'urbanisme	10	7	10	17	23
TOTAUX	26	18	34	35	41

- Transfert de la compétence à la Communauté de Communes Rhône Crussol le Plan Local d'Urbanisme (PLU) devient un PLUI (Pan Local d'Urbanisme Intercommunal)
- révision du PLU en cours



EDUCATION JEUNESSE

• Ecole d'Alboussière Champis

L'ECOLE EN QUELQUES CHIFFRES

Année scolaire 2016 / 2017 :

Les frais de fonctionnement de l'école sont supportés par les communes d'Alboussière et de Champis au prorata du nombre d'élèves.

Frais de fonctionnement annuel:

105 833 € soit 545.53 euros par élève.
Participation de CHAMPIS : 28 367 €

Pour l'année scolaire 2016-2017, 194 élèves étaient scolarisés dont 52 de Champis.

Participation de la commune de Champis au Sou des écoles : 25 € par enfants soit 1 300 €.



CANTINE SCOLAIRE:

11 965 repas servis sur une année avec en moyenne 77 enfants par service.

Participation demandée aux familles: 3,80€

Participation de la commune de Champis au frais de fonctionnement de la cantine : 8 773 €

- Le Contrat enfance jeunesse



- Le RAM : Relais d'Assistantes Maternelles



• La MAM (Maison d'Assistants Maternelles) : la Souris Verte

MAM LA SOURIS VERTE

(Maison d'Assistants Maternelles)
à Garnier 07440 CHAMPIS



Accueil des enfants de 3 mois à 5 ans ; périscolaire possible.
lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 18h00
et les mercredis de 7h30 à 12 h00

Bernadette VEYRIE 06/37/64/46/33

Isabelle ILLY 06/50/31/50/57



Le bonhomme têtard



- Le spectacle et le goûter de Noël





COMMUNICATION / ANIMATIONS

CHAMPIS
village internet

@
2016

➤ Le BULLETIN MUNICIPAL

➤ Le SITE INTERNET : www.champis.fr

➤ Les pages FACEBOOK

facebook

➤ La Boîte à Lire : Tire Livre

➤ Atelier Vannerie

➤ De la Fête de l'âne à la fête (celtique ?)
du 23 juin 2018

➤ Festival Pousse Ma Porte





**VOIRIE
COMMUNALE /
TRAVAUX
BATIMENTS
COMMUNAUX**

Voirie communale : une compétence CCRC mais un pilotage communal

➤ Entretien élagage déneigement une enveloppe annuelle Communauté de Communes Rhône Crussol (CCRC) de près de 92 000 €

➤ Travaux réalisés :

➤ chemins d'Antoulin, de la Fontaine, de la Peyratière, du Petit Roubiac ,de Roubiac, du Sourbier,.....

➤ Eaux pluviales : traversées de Vinard, Antoulin, Girardin, Ozon,.....

➤ Recensement des 99 chemins ruraux avec un linéaire de 46 km

➤ SIVM : changement des canalisations d'eau du Sourbier

➤ TRAVAUX DE BÂTIMENTS :

➤ Salle Toinou : 12 600 €

➤ Portes Eglise : 3 000 €

➤ Reprise mur du cimetière : fin des travaux en 2018

➤ création d'une allée centrale au cimetière : installation de bacs à compost



Le Petit Roubiac



Antoulin

Création d'une allée centrale au cimetière





**FINANCES /
FISCALITE**

Finances / fiscalité



Suppression de la taxe d'habitation :

248 foyers soumis à la taxe d'habitation

46 foyers exonérés à ce jour

170 nouveaux foyers exonérés (ceux dont les ressources n'excèdent pas 27 000 € de revenus pour une part et 43 000 € pour un couple)

32 foyers resteraient redevables à la TH en 2020 (qui devrait alors totalement disparaître)

Montant du dégrèvement en 2020 : 64 369 €

Montant du produit fiscal 2017 : 53 833 €

(Source parlementaire)

➤ Financement des travaux :

Principe : réaliser des opérations « blanches » les revenus locatifs devant couvrir les annuités d'emprunt

Coût global estimé pour le Temple et le Fringuet: 300 000 €

Revenus locatifs estimés mensuellement : 1 600 / 1 700 €

Mensualités d'un emprunt à 3% sur 20 ans : 1 663 €

PROJETS

Labellisation Village Remarquable

A partir d'un patrimoine celtique et mégalithique exceptionnel :

- Engager la commune dans une démarche d'obtention du label national « Village remarquable »
- Aménager les espaces publics, restaurer le petit patrimoine communal (Pont de Girardin, bassins et source communale de Téolier, carrière de la Molière, source du Sourbier,.....)
- Installer une signalétique à partir du patrimoine mégalithique (supprimer les mâts métalliques)
- Activité économique : aménager le temple pour (par exemple) accueillir 3 artisans d'art (studios en mezzanine, ateliers en RDC)
- Aménager à l'Est de la Bâtie le circuit d'interprétation des mégalithes.



Traversées de la Bâtie 2018 et de Garnier 2019

La Bâtie / Garnier

Objet et objectifs des opérations

La municipalité souhaite conserver « l'esprit du hameau », en améliorant le cadre de vie des habitants et en favorisant son attractivité auprès des visiteurs.

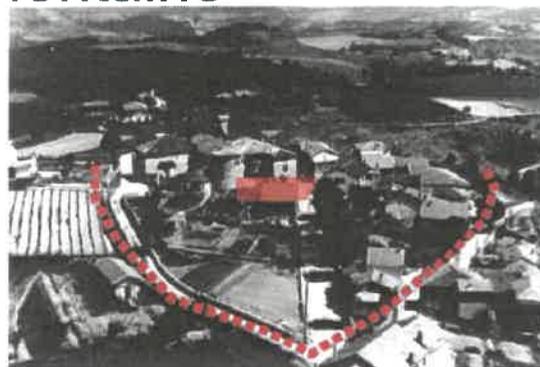
Ainsi, l'objectif global est de poursuivre la mise en valeur des espaces publics du hameau afin de rendre plus attractif les parcours à pied et d'affirmer une centralité conviviale en «cœur de hameau».

Les objectifs exprimés sont :

- préserver l'esprit «hameau»
- sécuriser les traversées,
- privilégier les usages piétons,
- (re)marquer le « cœur » du hameau,
- Donner une identité à la commune en s'appuyant sur le patrimoine celtique,
- optimiser le stationnement
- Embellir les espaces publics dans une démarche d'excellence patrimoniale et touristique labellisée « Village remarquable »
- Créer et aménager 2 circuits d'interprétation* « mégalithique » (à l'Est de la Bâtie et autour de Garnier) * un circuit d'interprétation permet aux usagers de connaître et de décrypter les clefs scientifiques historiques culturelles pour comprendre l'aspect des lieux. Il peut être accompagné d'ateliers



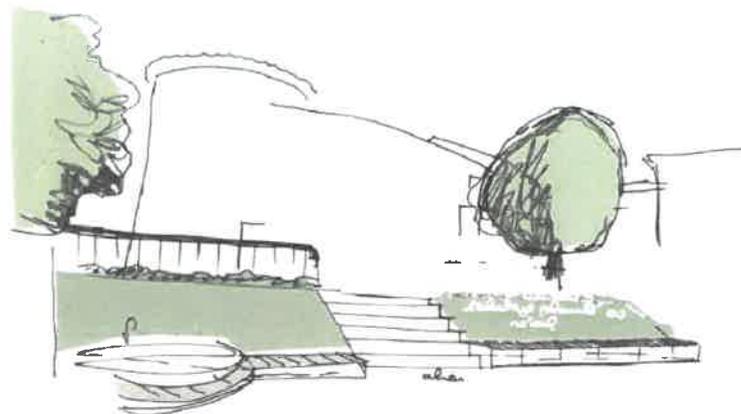
Organisation du noyau médiéval autour de l'ancien château et de la place de la fontaine



➤ favoriser la lisibilité de cette organisation historique

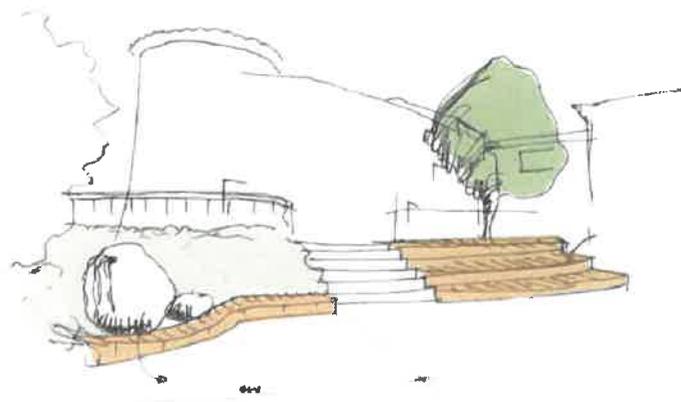
Illustrations de 2 hypothèses contrastées d'aménagement de la Place de la Fontaine

2



Il s'agit de venir « façonner » la transition entre le haut et le bas de manière à :

- créer une articulation forte (accès et liaison visuelle)
- mettre en scène le patrimoine bâti
- rompre la linéarité / frontalité
- Utiliser des éléments évoquant le territoire de Champis et son histoire (mégolithes)





Photovoltaïque

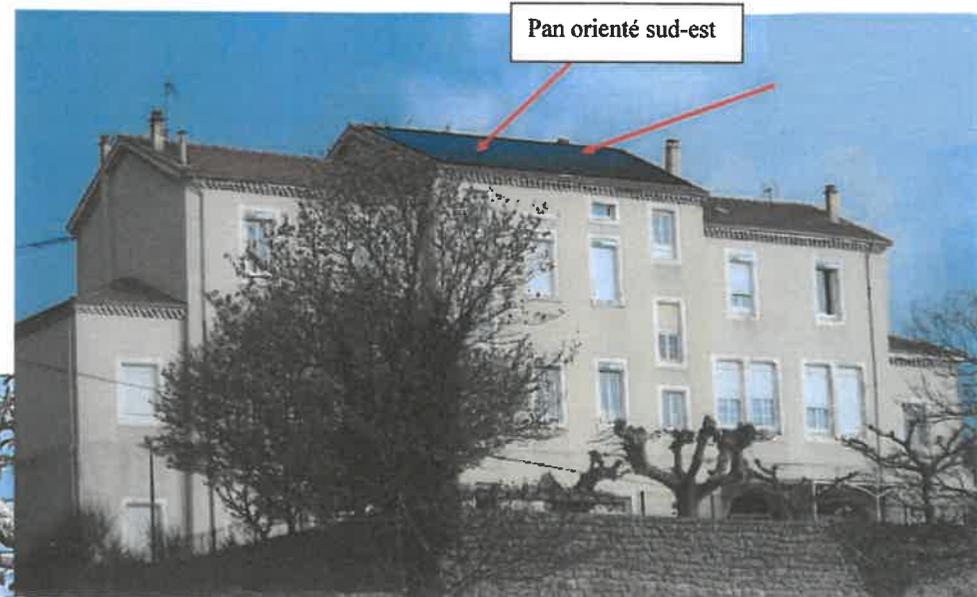
Mairie et Eglise

Coût : 65 000 €

Subvention Région : 6 500 €

Retour investissement : 13 ans

Production électrique qui couvre 70 % de la consommation des dépenses des bâtiments communaux



Pont de Monépiat :

Chaussée élargie 4.60 m à 5.80 mètres + chemin piétons en amont de 1.20 m

Planning : vacances scolaires de Pâques
(RD 533 coupée entre 2 à 3 semaines)



Procédure d'expropriation d'utilité publique en cours : aménagement de sécurité en continuité du pont (30 000 € à la charge de la commune)

Demande de subvention au Département : taux entre 20 et 50 %

Four à bois

Objet : équipement destiné à des animations festives, point de rencontre et d'échanges exemple : cuisson de pains, Fête du village,.....

Chantier participatif

Estimation du coût : 10 000 €

Planning : Achèvement Mai / Juin 2018

Bénéficiaires : Associations / Particuliers
ayant loué la salle Toinou



Enfouissement des lignes électriques / Déploiement de la fibre optique

Pilotage par le SDE 07 (Syndicat Départemental d'Énergie de l'Ardèche)

2018 : traitement de l'éco lotissement jusqu'à Vinard: estimation 120 000 €
avec un taux de subvention de 75 %

2019 : traversée de Garnier (en cours de chiffrage)



Grande guerre : Centenaire 14 / 18

➤ **Projet de CHAMPIS** : livre + plaque commémorative + scénographie avec les enfants de l'école d'Alboussière Champis labellisé dans le programme national du Centenaire. Préparation de la commémoration du 11 Novembre 2018 et de plusieurs événements avec les élus d'Alboussière

➤ **Chemin de la Mémoire** : bénéficiaires : 2 classes de l'école d'Alboussière Champis. Après la visite de la maison d'YSIEU en 2016, le CHAMBON SUR LIGON le 4 juin prochain



La CCRC : travaux

Réalisés :

- Les passerelles de Bramafouan et du Castelet



- La STEP de Garnier : extension de 200 eq / hab à 300 eq / hab

A réaliser :

- Améliorer le tri sélectif par l'installation de nouveaux conteneurs poubelles à la Bâtie et à Garnier
- Aménager le bois intercommunal du Serre (un circuit piéton accessible à tous en périphérie, un aménagement sportif à l'intérieur)



**Toute l'équipe municipale tient notamment à
remercier l'ensemble des personnes qui
s'impliquent pour la vie de la commune et tous
les bénévoles des associations**

Et vous tous pour votre présence

**MEILLEURS VŒUX DE SANTE DE
BONHEUR
POUR VOUS-MÊMES
VOS PROCHES
ET TOUS CEUX QUI VOUS SONT CHERS.**

